

tion des placements de capitaux—parce que le ministre a cédé devant l'extravagance de ses collègues. Le budget permet de prédire une hausse des prix à la consommation, et il n'encourage nullement les gens d'affaires et les particuliers à accroître la productivité; ce budget démontre que le ministre a renoncé à réglementer les finances et à prévoir les besoins de l'économie canadienne.

Le ministre avoue ne pas savoir d'où l'argent viendra; il ignore, dit-il, les effets de la négociation Kennedy sur l'économie canadienne, sauf qu'il prévoit des conséquences fâcheuses pour certaines industries canadiennes.

Il avoue qu'il ne sait pas quelle sera l'attitude du gouvernement devant le rapport Carter. Il admet qu'il ignore quels seront les résultats des études du régime fiscal, confiées au comité fédéral-provincial. Dans son budget, il admet que le gouvernement actuel ne sait pas être un guide avisé en matière économique. Nous avons perdu tout contrôle sur les finances. Évidemment, pendant ce temps-là, le gouvernement augmente ses impôts.

• (3.50 p.m.)

Monsieur l'Orateur, cette Chambre devrait avoir la chance d'exprimer son mécontentement devant l'exécrable administration des affaires financières et fiscales de notre Canada par le gouvernement actuel. Aussi, je propose, avec l'appui de l'honorable représentant de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard):

Que tous les mots suivant «Que» soient rayés et que les suivants leur soient substitués:

«Ce gouvernement a misérablement manqué de donner un exemple de responsabilité en refusant de réduire les impôts et en augmentant avec insouciance les dépenses gouvernementales, contribuant ainsi à la hausse constante du coût de la production, au grand détrimement de l'économie du Canada, et à l'augmentation rapide du coût de la vie, qui est déjà trop accablant pour le peuple canadien.»

M. Colin Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je ne sais trop comment on peut discuter un budget du genre de celui-ci. De fait, il serait presque à conseiller d'en préparer un pour pouvoir se permettre de critiquer un budget qui contient si peu. Les journalistes nous disent, et nous les croyons toujours, que le discours du ministre des Finances (M. Sharp) à la Chambre jeudi soir contenait 12,000 mots. Quant à moi, son discours ressemblait plutôt à un sermon qu'à un rapport sur l'économie. De fait, je m'imaginai le ministre, dans sa robe noire de prédicateur calviniste, du haut de sa chaire menacer la Chambre du doigt en lui prêchant les vertus de l'économie et du travail assidu.

On pourrait dire, je suppose, que le ministre a montré son habileté à s'occuper très

efficacement du *statu quo*: n'y touchez pas. Cette attitude est assez intéressante quand on songe que, d'après les derniers chiffres, notre économie n'a virtuellement pas pris d'expansion ces douze derniers mois. De fait, ce que le ministre nous dit c'est qu'il va nous garder fermement en plein centre.

La seule façon de critiquer ce budget serait d'en préparer un autre. Je pourrais toutefois indiquer au ministre une ou deux méthodes qu'il aurait pu emprunter. Malheureusement, il a lui-même rendu vaine une de ces méthodes lorsqu'il a promis de mettre en veilleuse, sauf erreur, pendant cinq ans les recommandations du rapport Carter concernant les allocations d'épuisement et les exonérations fiscales pour les sociétés pétrolières et minières. Il s'est donc lui-même barré la voie dans ce sens.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le député n'aimerait certainement pas créer une fausse impression. Je n'ai fait que mentionner l'exemption de trois ans. Je ne me suis pas prononcé sur la question des allocations d'épuisement.

M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Vous avez parfaitement raison. Mon optimisme, vite soulevé, s'évanouit quand je lis les 12,000 mots pour voir qu'ils sont muets sur les recommandations de M. Carter à propos des allocations d'épuisement, bien que de nombreux économistes les aient approuvées et aient conseillé leur mise en œuvre, même si le gouvernement s'abstient, avec raison, de donner suite à l'ensemble du rapport avant de l'avoir analysé et d'avoir présenté le Livre blanc que le ministre a promis au comité des finances, du commerce et des questions économiques.

Il est un autre point dont le ministre aurait dû traiter, à mon avis, sans attendre une révision fiscale complète, conforme ou non aux recommandations de la Commission Carter. Il aurait pu réduire la taxe de vente afin d'encourager les placements dans les secteurs de l'économie où, selon la plupart d'entre nous, il y aurait lieu de le faire. Je ne vois pas pourquoi le ministre n'a pas songé à réduire cette taxe d'une façon sélective à l'égard des matériaux de construction d'habitations. Comme nous tous, il est parfaitement au courant de la crise du logement qui sévit au Canada. Pour résoudre cette crise, il aurait suffi d'instituer un système de remise pour les matériaux utilisés dans la construction d'habitations. On pourrait même aller plus loin et dire qu'on aurait pu agir ainsi à l'égard de la construction de maisons pour les personnes d'un niveau économique donné. Si minimales eussent-elles été, ces remises au-